



GARANTIE LIBERTEO FORMULE 4 A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021

INFORMATIONS PRÉALABLES :

Ces exemples de remboursement n'ont aucune valeur contractuelle.

Ils vous permettent d'estimer, pour une situation précise et un tarif de prestation donné, différents points :

- La prise en charge opérée par l'assurance maladie obligatoire ;
- Les remboursements opérés par votre complémentaire santé pour un niveau 4 de la garantie (si un autre niveau a été souscrit, les remboursements seront plus ou moins élevés) ;
- Vos éventuels restes à charge.

Les remboursements effectués en vertu de votre contrat diffèrent selon le niveau de garanties souscrit.

AIDE A LA LECTURE DES EXEMPLES DE REMBOURSEMENT

Hypothèse :

Un médecin spécialiste non adhérent de l'OPTAM facture 56€ sa consultation. Le tarif conventionnel étant de 23€, ce médecin a opéré un dépassement d'honoraires de 33€ (23€ + 33€ = 56€). Cette consultation se fait dans le respect du parcours de soins (le médecin généraliste ayant été consulté avant le médecin spécialiste).

Quelle prise en charge par le régime de base ?

Dans ce cas, l'assurance maladie obligatoire prend en charge 15,10€.

Quelle est la prise en charge par votre complémentaire santé ?

Pour un contrat à 130% de la base de remboursement (130% BRSS), le remboursement opéré en vertu du contrat d'assurance maladie complémentaire serait de 13,80€.

Quel est le reste à charge ?

Dans le présent exemple, le patient-assuré aura 27,10 € de reste à charge (56€ - 15,10 € - 13,80 € = 27,10 €). Cette somme correspond aux 26,10€ qui sont à sa charge et à 1€ de participation forfaitaire imposé par la législation « contrat responsable ».

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT

LIBERTEO Formule 4	Montant de référence (en euros)	Prise en charge par le régime de base (en euros)	Prise en charge par MILTIS (en euros)	Reste à charge (en euros)
Hospitalisation				
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20	-	20	0
Honoraires chirurgien OPTAM ou OPTAM-CO en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355	271,70	83,30	0
Honoraires chirurgien non adhérent OPTAM ou OPTAM-CO en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	431	271,70	81,51	77,79
Optique				
Equipement optique classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125	17,10	107,90	0
Equipement optique classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345	0,09	199,91	145
Dentaire				
Détartrage	28,92	20,24	8,68	0
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèses 100% santé)	500	84	416	0
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré- molaires	538,70	84	216	238,70
Couronnes céramo-métalliques sur molaires	538,70	84	216	238,70
Aides auditives				
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950	240	710	0
Aide auditive de classe II par oreille	1476	240	160	1076
Soins courants				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25	16,50	7,50	1
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30	20	9	1
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (OPTAM ou OPTAM-CO)	44	16,50	20	7,50
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (pas OPTAM ou OPTAM-CO)	56	15,10	13,80	27,10